

01/07/2010



Nations Unies

Département de l'information • Service des informations et des accréditations • New York

Communiqué de presse

AG/PAL/1169

LA RÉUNION AFRICAINE DES NATIONS UNIES SUR LA QUESTION DE PALESTINE S'OUVRE À RABAT, MAROC, ET SOULIGNE LA RÉOLUTION DU STATUT DE JÉRUSALEM EN TANT QUE QUESTION FONDAMENTALE PRIORITAIRE

Le Secrétaire général demande instamment à trouver un moyen de faire de la ville la capitale d'Israël et d'un futur État palestinien

(Publié tel que reçu)

RABAT, Maroc, 1^{er} juillet — À l'ouverture de la Réunion africaine des Nations Unies sur la question de Palestine aujourd'hui à Rabat, au Maroc, le Secrétaire général Ban Ki-moon et d'autres participants ont souligné que la résolution du statut de Jérusalem est prioritaire pour la paix au Moyen-Orient, et que l'activité unilatérale israélienne qui vise à changer les faits sur le terrain doit cesser.

« Jérusalem demeure une question de statut permanent et il faudra trouver un moyen pour faire émerger la ville en tant que capitale, aussi bien d'Israël et d'un futur État de Palestine, avec des dispositions pour les lieux saints qui soient acceptables pour tous », a déclaré M. Ban dans son allocution d'ouverture prononcée par M. Bader Al-Dafa, Secrétaire exécutif de la Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie occidentale.

Sous le thème « Renforcer l'appui des États africains à une solution juste et durable de la question de Jérusalem », la Réunion de deux jours, convoquée par le Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien, a examiné les moyens d'établir un consensus international autour d'un règlement juste et durable de la question de Jérusalem, avec les États africains et d'autres acteurs jouant un rôle dans cet effort.

M. Ban a déclaré dans son allocution que la construction de colonies à Jérusalem doit cesser, de même que les mesures discriminatoires à l'égard des résidents palestiniens de la ville. En outre, il a appelé à la réouverture des institutions palestiniennes à Jérusalem-Est, conformément à la Feuille de route élaborée par le Quatuor du Moyen-Orient.

Lors de la séance d'ouverture, M. Al-Dafa a été rejoint par M. Taïb Fassi-Fihri, Ministre des affaires étrangères et de la coopération du Maroc, ainsi que M. Zahir Tanin, Chef de la délégation du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien, et M. Ahmed Qurei, Membre du Comité exécutif de l'Organisation de libération de la Palestine, qui a prononcé le discours liminaire.

Relatant les efforts d'Israël pour supprimer la présence palestinienne par la démolition des maisons, les expulsions, les expropriations des terres et la révocation des droits de résidence, M. Qurei a souligné dans son exposé que les négociations sur le statut permanent de Jérusalem ne pouvaient plus être remises à plus tard.

Il a noté que la position musulmane sur Jérusalem était que la ville constituait le cœur de la Palestine historique et doit être la capitale d'un futur État palestinien. Le contrôle des lieux saints musulmans et chrétiens, a-t-il ajouté, ne peut faire l'objet en aucun cas de négociations ou d'altérations. Toutefois, il a été possible de discuter la possibilité de faire de l'ensemble de Jérusalem une ville ouverte, mais il était urgent que de tels arrangements soient négociés. « Jérusalem est la clef de la paix, mais elle est aussi la clef de la guerre et du conflit perpétuel », a-t-il déclaré.

Zahir Tanin, Chef de la délégation du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien, a affirmé que tout accord qui ne fait de Jérusalem-Est la capitale d'un futur État palestinien ne pourrait déboucher sur une paix durable. Entre-temps, le statut de la ville ne doit pas être déterminé par l'annexion ou les changements sur le terrain, a-t-il souligné. Il a appelé les Hautes Parties Contractantes de la quatrième Convention de Genève à prendre des mesures contre les violations de la Convention.

Inaugurant la réunion de ce matin, Taïb Fassi-Fihri, Ministre des affaires étrangères et de la coopération du Maroc, a souhaité la bienvenue aux participants et a exprimé la fierté pour les efforts de son pays et ceux entrepris dans le cadre du Groupe des pays africains en vue de soutenir les Palestiniens dans la réalisation de leurs aspirations à l'autodétermination, exprimant l'espoir que la Réunion pourra mobiliser davantage de soutien pour des actions concrètes à cette fin.

La première séance plénière de la Réunion s'est déroulée dans l'après-midi. Des exposés d'experts ont été présentés par Albert Aghazarian, Professeur d'histoire à Jérusalem; Daniel Ben Simon, Membre de la Knesset israélienne au nom du Parti travailliste; Abdelouhab Maalmi, Professeur de relations internationales à l'Université Hassan II à Casablanca; Thabo Cecil Makgoba, Archevêque de l'Église anglicane de l'Afrique du Sud; John B. Quigley, Professeur de droit à l'Université d'État de l'Ohio à Columbus; et Markus Kaim, Chef de la Division de la recherche de l'Institut allemand des affaires internationales et de sécurité à Berlin.

Les experts ont évalué la situation actuelle à Jérusalem et les perspectives d'un règlement juste dans cette ville, à la lumière de la description par M. Aghazarian des contraintes et des confusions que génère le fait d'être un Palestinien dans cette Ville. M. Ben Simon a exprimé son optimisme pour un règlement, considérant l'acceptation générale d'une solution à deux États en Israël. Pour leur part, M. Maalmi et M. Makgoba ont suggéré que la signification religieuse de la Ville, au lieu d'être un élément de division, pourrait être utilisée comme levier pour dénouer les impasses des négociations de paix.

D'autre part, M. Quigley a soutenu que le statut juridique de Jérusalem ne doit pas faire l'objet de négociation, puisque son statut dans le cadre d'un État de Palestine avait été clair depuis la fin de la Première Guerre mondiale. Il a exprimé sa préférence pour une procédure judiciaire, déclarant: «Il est essentiel que la communauté internationale veille à ce qu'un règlement du statut de Jérusalem soit réalisé et qui soit conforme à la légalité internationale".

D'autres exposés ont été présentés aujourd'hui par le représentant de l'Égypte au nom du Mouvement des pays non alignés, et par les représentants de la Mauritanie, des Émirats arabes unis, de la Chine, de la Turquie, du Koweït et de la Jordanie. Le représentant de la Ligue arabe a également pris la parole.

Ces intervenants ont appelé pour davantage de mobilisation africaine et internationale pour réaliser les aspirations du peuple palestinien, félicitant le pays hôte pour ses actions visant à protéger le patrimoine palestinien de Jérusalem par l'intermédiaire du Comité Al-Qods, relevant de l'Organisation de la Conférence islamique.

La Réunion africaine des Nations Unies sur la question de Palestine se réunira à nouveau demain, 2 juillet, à 10 heures du matin, en vue de tenir sa seconde session plénière sur Jérusalem en tant que question relative au statut permanent dans les négociations de paix israélo-palestiniennes.

* * * * *

À l'intention des organes d'information • Document non officiel